



Plan de développement de Montréal

Demain Montréal pour toutes et tous

Mémoire du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN

Dans le cadre des séances d’audition des opinions

Présenté à la consultation de l’Office de consultation publique de Montréal

4 septembre 2013

Organisation affiliée à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 100 000 travailleuses et travailleurs, tant du secteur public que du secteur privé, répartis au sein de près de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval, du Nunavik et de la Baie James dans le Grand Nord. Nous comptons dans nos rangs des femmes et des hommes qui travaillent aussi bien dans les établissements du réseau de la santé et des services sociaux que dans les institutions scolaires, les manufactures, les usines, les commerces, les bureaux, les médias, les organismes gouvernementaux ainsi que dans le secteur de la construction. De plus, la composition de notre membership reflète bien la réalité socioculturelle de Montréal.

Le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN (CCMM–CSN) est un acteur important du mouvement syndical qui lutte pour l’amélioration des conditions de vie et de travail de ses membres. Il a pour mandat, entre autres, de faire connaître et reconnaître les revendications des membres de ses syndicats affiliés, mais aussi celui de les représenter sur des questions qui les touchent comme citoyennes et comme citoyens. Luttant pour une société plus solidaire, plus démocratique, plus juste et respectueuse de l’environnement, le conseil central est préoccupé par les questions reliées au développement du territoire sur les plans communautaire, culturel, environnemental, économique et social.

Il nous apparaît donc important d’intervenir sur le Plan de développement de Montréal dans le cadre de la consultation menée par l’Office de consultation publique de Montréal.

Introduction

Nous avons suivi dès le début le processus d'élaboration du Plan de développement de Montréal (PDM) que soit en participant aux rencontres des partenaires organisées par la Ville de Montréal ou encore, aux soirées *Demain Montréal* tenues dans les différents arrondissements à l'automne 2012. Cette opération, bien qu'imparfaite, était essentielle pour mettre ensemble les différents acteurs sur le terrain afin d'imaginer l'avenir de la métropole. Pour cette raison, nous pensons que le plan proposé doit être un point de départ, une base de travail. Il est important pour nous, qu'au bout de ce processus, des objectifs concrets y soient rattachés pour bien suivre son évolution, faire les bilans nécessaires et rectifier le tir au besoin. Nous sommes conscients qu'un plan de développement comme celui-ci demande un financement adéquat pour sa réalisation, un défi que la ville devra relever. Comme le financement municipal dépend principalement de l'impôt foncier, il faut donc entamer une réflexion importante sur le sujet global du financement des municipalités pour avoir les moyens de nos ambitions et permette l'émergence de projets porteurs pour les communautés.

Montréal est une métropole diversifiée, plurielle et dynamique. Elle se doit d'être un milieu de vie empreint de convivialité, de tolérance et placer le bien-être des citoyennes et des citoyens qui y habitent, y travaillent et s'y récréent au cœur de son développement. Malheureusement, il n'en est pas toujours ainsi. Son développement se retrouve trop souvent pris en otage par les promoteurs immobiliers; sa réputation entachée par les apparences de corruption et de collusion; on y pratique trop souvent une planification à courte vue et à la pièce. Le défi du PDM est de favoriser un développement économique, social, environnemental et culturel faisant de Montréal, LA métropole qu'elle doit être.

Vivre et grandir à Montréal

Nous sommes d'accord avec les propos inscrits dans le document de discussion déposé par la ville à l'effet que *Vivre et grandir à Montréal, c'est pouvoir s'y épanouir tout au long de sa vie*¹. Le Plan de développement de Montréal doit favoriser des milieux de vie permettant l'épanouissement individuel et collectif, faire une bonne place à la participation citoyenne à la vie démocratique, et créer un solide sentiment d'appartenance.

La diversité des quartiers de Montréal est une grande richesse. Ils sont des milieux de rencontres et de découvertes et ont chacun leur propre histoire. Nous devons à la fois renforcer le sentiment d'appartenance à chacun d'entre eux tout en travaillant à faire de Montréal un tout cohérent, reflétant l'identité *Montréal*. Aussi, nous devons créer des espaces sécuritaires, durables, accessibles et sains pour bien ancrer cette vie de quartier.

Les familles

Nous sommes d'avis que Montréal doit être une ville où les familles sentent qu'il fait bon y vivre et y élever des enfants. Mais pour ce faire, elle doit exercer un leadership et créer des milieux de vie favorables aux situations familiales plurielles. En 2007, la Ville de Montréal a adopté une politique familiale qui bien qu'intéressante, manquait de mesures concrètes pour la rendre attrayante pour les familles. Il ne faudrait pas répéter les mêmes erreurs. Ce n'est donc pas en créant un programme de fidélisation des familles axé principalement sur l'accès à la propriété que les familles reviendront à Montréal. Nous devons aussi leur offrir des logements sociaux et abordables aux grandeurs adéquates pour différents types de familles. En effet, les familles montréalaises ne nagent pas dans la richesse. Une étude réalisée par le Forum régional de développement social de Montréal en 2007, à partir de compilation spéciales du recensement de 2001, souligne entre autres, que le marché du travail montréalais est caractérisé par les bas salaires et que la place du travail atypique a fait un bond de 20 % au cours des 25 dernières années. On y relate également que 70,7 % des travailleurs à faible rémunération vivent dans des ménages avec enfants.²

Nous avons la responsabilité de faciliter la vie des familles en leur offrant des services de sports et loisirs adaptés à leurs horaires, et de mettre en place des mesures favorisant le transport actif et collectif. On doit aussi créer des lieux favorisant les rapports intergénérationnels. Bref, nous devons mettre de l'avant le plus possible des principes de mixité des usages et de mixité sociale dans chacun des quartiers de Montréal.

1

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/planifier_mtl_fr/media/documents/pdm_demain_montreal.pdf, p.17.

² Groupe de travail sur la pauvreté à Montréal/Centraide (2007). *Un portrait de la pauvreté sur le territoire de Centraide du Grand Montréal*, Centraide du Grand Montréal et Centre Léa-Roback.

Des milieux de vie inclusifs favorisant la mixité des usages

Le conseil central est favorable à la mise sur pied de quartiers de type TOD (Transit Oriented Development). Comme nous l'avons indiqué dans notre mémoire présenté à la Communauté métropolitaine de Montréal lors de la consultation publique sur le projet du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) à l'automne 2011, « cela permet de mettre un frein à la tendance fâcheuse à l'étalement urbain [...]. Certains éléments permettront très certainement d'optimiser la qualité de vie des quartiers : proximité des services, mesures visant l'amélioration de l'offre de transport collectif et actif [...]. En plus d'être complètement en phase avec des objectifs de réduction de l'utilisation de l'automobile, la mixité des usages et de diversité de fonctions favorise le développement économique local, notamment par le biais de l'implantation de services et de commerces de proximité. »³ Une de nos préoccupations quant à l'implantation de quartiers de type TOD est de veiller à ce qu'ils ne conduisent pas à l'embourgeoisement des milieux urbains. Ce phénomène se produit fréquemment, les populations résidentes étant remplacées par des ménages mieux nantis. Une attention doit donc être portée sur l'inclusion de logements sociaux de façon significative dans les nouveaux projets résidentiels afin d'assurer une mixité sociale.

Les aires TOD doivent offrir une mixité des usages et une diversité de fonctions. En plus d'être complètement en phase avec des objectifs de réduction de l'utilisation de l'automobile, elles favorisent le développement économique local, notamment par le biais de l'implantation de services et de commerces de proximité. L'aménagement de quartiers sécuritaires dont les installations favorisent la marche ou le vélo plutôt que l'utilisation de l'automobile peut aussi avoir un impact positif sur la santé en encourageant l'exercice et en diminuant les gaz à effet de serre (GES) et les émissions polluantes. À cet égard, nous recommandons d'améliorer les réseaux cyclables et piétonniers. Cela favorise également la conciliation famille-travail-études, les enfants pouvant se rendre à pied ou en vélo à l'école ou dans les lieux où ils pratiquent leurs activités de loisirs.

La conjugaison de la mixité des usages et de la mixité sociale favorisera le développement des enfants quelle que soit leur classe sociale et permettra d'assurer la vitalité économique d'un quartier et l'accès à des services de qualité. Nous saluons la Stratégie d'inclusion de Montréal adoptée en 2005 qui favorise l'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels. Mais, nous croyons qu'elle doit avoir plus de mordant notamment en revoir à la hausse les objectifs de développement de logements sociaux. L'offre de logements sociaux pour les ménages à faibles ou modestes revenus est cruciale. La ville n'est pas à vendre aux promoteurs immobiliers et nous devons leur imposer nos objectifs et non le contraire. Les préoccupations des résidentes et résidents

³ http://www.cmm-csn.qc.ca/c/document_library/get_file?p_l_id=15890&folderId=28513&name=DLFE-6001.pdf

quant au développement de leur quartier doivent primer sur les désirs de rentabilité des promoteurs. Il faut éviter de marginaliser davantage une population que l'on rend de plus en plus vulnérable par l'effritement des acquis sociaux et les mesures d'austérité des gouvernements en place.

La participation citoyenne

Nous sommes convaincus que le développement des quartiers passe nécessairement par une réelle participation de la population aux décisions qui touchent leur milieu de vie. Il est impératif de favoriser la transparence des instances décisionnelles et consultatives de la Ville et des arrondissements. Le renforcement de l'espace social contribuera à des quartiers ouverts et démocratiques.

Il faut que la ville reconnaisse les initiatives intéressantes comme les tables de quartier ou encore les comités d'actions citoyennes. Ces lieux de rencontres et d'échanges permettent de réunir une diversité de personnes. Aussi, des forums citoyens tenus dans des quartiers ont permis une prise de parole citoyenne et une mobilisation collective afin de se concerter autour d'enjeux locaux. Ces initiatives permettront d'assurer un développement plus harmonieux répondant mieux aux besoins des communautés.

Travailler et étudier à Montréal

Le modèle de développement économique de Montréal doit être structurant, en assurant des emplois de qualité et diversifiés et doit être fait dans une perspective de développement durable. Montréal a souvent fait preuve d'audace et d'innovation. Avec les transformations économiques fréquentes, il est important de réfléchir sur la façon de développer la métropole. Trop de grandes entreprises ont fermé leurs portes dans la région et des emplois, souvent de qualité et bien rémunérés, se perdent régulièrement.

Les tendances observées quant à l'évolution du marché du travail devraient se poursuivre : diminution de la part de l'emploi des industries productrices de biens qui passeraient de 16,4 % à 14,3 %; la diminution de la part du secteur manufacturier se poursuivra, passant de 12,1 % en 2011 à 10,6 % en 2031; le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale devrait enregistrer une croissance importante de sa part de l'emploi total passant de 11,8 % à 13,3 % entre 2011 et 2031.⁴ Il faut donc prendre en considération ces transformations quant au développement économique de Montréal.

Espaces industriels : une réflexion s'impose

4

http://projet.pmad.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf, p.39.

Une réflexion globale, impliquant l'ensemble des acteurs, doit avoir lieu concernant les espaces industriels qui sont de plus en plus transformés et convertis en zone résidentielle, principalement pour faire place à des condos. On sait que le taux d'inoccupation des espaces industriels est passé de 2,2 % en 2000 à 10,3 % en 2010.⁵ Cette situation s'explique principalement par les fermetures d'entreprises dans l'industrie manufacturière, entreprises qui étaient pour la plupart bien ancrées dans les quartiers. Cette érosion a des conséquences importantes sur l'économie locale et sur la vitalité de ces quartiers, entre autres, parce qu'elle occasionne la perte d'emplois de qualité et souvent de proximité. Selon nous, Montréal doit protéger et valoriser ses zones industrielles. Non seulement cela permettra d'attirer des entreprises de plus grande envergure et favorisera la création d'emplois, mais cela aura aussi pour conséquence de diversifier son économie. Évidemment, le tout devra se faire dans une perspective de développement durable, avec une création d'emplois de qualité, près des espaces résidentiels. C'est ainsi que nous pourrons conserver les résidents dans leur quartier et... dans leur ville ! Rapprocher les gens de leur milieu de travail permet d'atteindre plusieurs objectifs : en plus de favoriser la conciliation famille-travail, cela contribue à la réduction des gaz à effet de serre (GES), le transport étant la principale cause de ceux-ci au Québec.

Le développement économique local et l'entrepreneuriat

La création d'entreprises locales favorise et dynamise le développement économique d'une région, ce qui contribue à la création et au maintien d'emplois. Cela peut même améliorer la qualité de vie d'un quartier et agir sur la pauvreté. Il serait intéressant de réfléchir à une stratégie d'inclusion de l'emploi dans les quartiers. Évidemment, cette stratégie devrait être accompagnée d'un programme de soutien financier récurrent.

Nous croyons que Montréal doit soutenir et faire la promotion d'organisations comme les Centres locaux de développement (CLD) et les Corporations de développement économique communautaire (CDEC) qui aident au démarrage et au maintien de ces entreprises. Cela peut générer de nouvelles dynamiques locales, intéressantes pour les quartiers.

Commerces de proximité

Le Plan de développement de Montréal doit se préoccuper des "déserts alimentaires", en fait ces zones où les épiceries et fruiteries ne sont pas accessibles à moins de cinq cents mètres du domicile des habitants d'un quartier donné. Ce sont aussi des territoires qui ne sont pas desservis par des moyens de transport collectif et qui logent au moins 20% de familles à bas revenu. En 2010, on a établi que 40 % des Montréalais habitaient un désert alimentaire⁶. L'île de Montréal est parsemée de ces zones.

⁵

http://projet.pmad.ca/fileadmin/user_upload/pmad2011/documentation/20110428_projetPMAD_complet.pdf, p.39.

⁶ <http://remileroux.net/2010/12/31/comment-contrer-les-deserts-alimentaires-a-montreal/#more-1229>

Montréal doit avoir une préoccupation particulière pour les secteurs « laissés pour compte ». Mentionnons à titre d'exemple la rue Centre, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal. Malgré des batailles citoyennes, telle celle menée pour conserver la succursale de la Société des alcools du Québec (SAQ), les commerces y ferment les uns après les autres. Pourtant, ce genre de commerce peut s'avérer attrayant pour d'autres qui aimeraient s'installer tout près, car il favorise l'achalandage. Pour le bien de la vitalité des quartiers et afin de favoriser le sentiment d'appartenance des résidents, la Ville aurait tout intérêt à soutenir l'établissement et le maintien de ces commerces de proximité.

Consolidation du transport collectif

L'évolution des déplacements urbains a été marquée par une tendance à la prolifération de l'automobile. Nous devons encourager la collectivité à délaisser la voiture au profit du transport actif et du transport collectif. Le développement du territoire doit impérativement s'articuler autour du développement du transport en commun, de la réduction des distances parcourues en voiture et de la limitation de l'étalement urbain. Nous sommes d'avis que l'entretien et le développement des infrastructures du transport en commun doivent être une priorité. Il faut donc investir suffisamment dans la modernisation des équipements de transport pour améliorer l'accessibilité et la qualité des services. Tout doit être mis en œuvre pour que les citoyennes et les citoyens puissent se déplacer de façon moins dommageable pour l'environnement et la santé publique.

Un réseau éducatif porteur

On ne mentionne pas assez le rôle important que jouent nos collèges et universités présents sur l'Île. Le nombre et la qualité de ces établissements d'enseignement assurent une affluence de jeunes et de chercheurs et leur présence les amène à choisir Montréal comme lieu de résidence ou de travail. Ces établissements d'enseignement peuvent être une belle vitrine pour se positionner comme métropole francophone. Selon les organisateurs du forum *Montréal, métropole universitaire* qui a eu lieu en février dernier, ce sont 184 000 étudiants ce qui équivaut à 65 % de la clientèle universitaire du Québec, 43 000 diplômés octroyés annuellement et 36 400 employés qui transitent par Montréal.⁷ L'apport de ces personnes à la vitalité économique, sociale, culturelle de la métropole est donc important et non négligeable.

Aménager la ville

⁷ <http://www.ledevoir.com/societe/education/370471/montreal-perdra-t-elle-son-statut-de-metropole-universitaire>

Nous pensons qu'il est important de mettre en place des mesures pour protéger et mettre en valeur les espaces verts et les plans d'eau de la métropole. À cet égard, nous ajoutons notre voix à celles des organisations, des citoyennes et des citoyens qui revendiquent la création d'une ceinture verte et bleue autour du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Nous adhérons donc à cette vision qui souhaite regrouper et protéger les milieux forestiers, agricoles et aquatiques afin de créer une trame qui ferait le tour de la CMM, tout en comprenant des corridors verts qui pourraient former un réseau écologique.

L'accès aux berges des nombreux cours d'eau que l'on retrouve sur le territoire est difficile voire impossible. Nous croyons qu'il faut trouver des solutions pour rendre public l'accès aux rives en permettant, par exemple, l'installation de quais publics ou en aménageant des plages publiques. Nous sommes conscients que ces propositions n'incluent pas que Montréal, mais la Ville pourrait être un leader en la matière.

Conclusion

Ces derniers temps, Montréal a perdu de son prestige. Les scandales qui ont été dévoilés dans la dernière année n'ont fait qu'aggraver le cynisme ambiant. Le Plan de développement de Montréal peut lui redonner de l'élan et permettre à Montréal de reprendre la place qui lui revient au Québec.

Montréal est une magnifique ville diversifiée, plurielle et dynamique. Mais pour que ses citoyennes et ses citoyens s'épanouissent, elle se doit d'être un milieu de vie empreint de convivialité, de tolérance et placer leur bien-être au cœur de son développement. Favorisons un développement économique, social, environnemental et culturel faisant de Montréal, LA métropole qu'elle doit être.

Recommandations

Les recommandations suivantes sont issues de mémoires déposés par le conseil central (PMAD, Politique familiale, Développement économique local) ainsi que de la plateforme du Regroupement « Le Montréal que nous voulons ».

Vivre et grandir à Montréal

Les familles

Mettre en place un chantier famille visant à évaluer les impacts des actions sur la qualité de vie des familles montréalaises. Que la composition de ce chantier soit représentative de tous les secteurs de la société civile.

Aménager le domaine public de manière à créer des milieux de vie de qualité pour les résidents, incluant l'accès à un espace vert à distance de marche, l'intégration des principes d'accessibilité universelle dans le design des infrastructures, l'aménagement de places publiques, ainsi que des mesures de verdissement et d'agriculture urbaine.

Des milieux de vie inclusifs favorisant la mixité des usages

Pour les quartiers en développement ou en requalification, assurer une densité à échelle humaine, qui mise sur des hauteurs de bâtiment de 4-5 étages et qui favorise la mixité sociale, la diversité d'activités et de services de proximité et l'accès au transport en commun (TOD).

Rendre obligatoire la Stratégie d'inclusion de logements sociaux et abordables dans les projets privés voués à un développement résidentiel. Y revoir à la hausse les objectifs de développement de logements sociaux; porter une attention particulière au développement de logements pour les familles.

Protéger le parc des logements locatifs existants en resserrant les règlements portant sur les conversions en condos, les transformations et les démolitions.

Favoriser une mixité de fonctions urbaines et une cohabitation des usages, à l'échelle de chacun des quartiers, pour stimuler le développement économique local et la localisation de nouvelles entreprises générant de faibles nuisances pour les milieux résidentiels adjacents, dans une logique de rapprochement entre les lieux d'emploi et de résidence et de création d'emplois diversifiés dans tous les secteurs d'emploi (public, parapublic, privé, communautaire, économie sociale), notamment pour favoriser la conciliation famille-travail et les possibilités d'emploi pour toutes les catégories d'âge.

La participation citoyenne

Renforcer la démocratie politique et économique à Montréal et encourager la participation citoyenne aux prises de décision. Des actions devront notamment

être entreprises afin de favoriser la transparence des diverses instances décisionnelles et consultatives de la Ville et des arrondissements (ex. : commissions permanentes, comités consultatifs en urbanisme). Ces instances devraient, entre autres, ouvrir leurs séances au public, s'assurer que la documentation produite soit utile et compréhensible aux citoyennes et aux citoyens et tenir leurs séances à des heures accessibles à la population.

Travailler et étudier à Montréal

Espaces industriels

Maintenir et développer des zones d'emploi fortes et prospères dans tous les arrondissements, notamment pour réduire la longueur des déplacements domicile-travail et contrer l'étalement urbain, dont certains secteurs géographiques dédiés à des fonctions industrielles, commerciales et de bureaux incluant des services complémentaires variés pour les entreprises, et ce, entre autres, par la reconversion de friches industrielles et de bâtiments d'intérêt public (édifices religieux, anciennes usines ou écoles, etc.) présents dans les vieux quartiers densément peuplés où l'espace est très recherché.

Mettre en place une vaste consultation avec le plus grand nombre d'acteurs possible autour des problématiques de la protection et de la valorisation des espaces industriels afin d'établir un plan fondé sur des principes de développement durable.

Réfléchir à une stratégie d'inclusion de l'emploi.

Le développement économique local et l'entrepreneuriat

Mettre sur pied la Table régionale sur l'entrepreneuriat prévue dans la stratégie québécoise de l'entrepreneuriat et y inclure tous les acteurs et les actrices qui agissent sur le territoire.

Reconnaître les CDEC comme des partenaires essentiels dans le développement économique local de Montréal.

Commerces de proximité

Développer une stratégie d'accès aux services de base essentiels dans tous les quartiers (centres de santé, CPE, écoles, épicerie et commerces, etc.) en utilisant divers moyens comme soustraire des espaces commerciaux de la spéculation foncière pour assurer des loyers abordables, adopter des zonages dédiés, des règlements incitatifs et offrir des programmes de soutien pour l'implantation de commerces ou services de proximité.

Consolidation du transport collectif

Afin de réduire la dépendance à l'automobile pour les déplacements dans l'ensemble de l'agglomération, augmenter les parts modales des transports

collectifs et des transports actifs de 5 % d'ici 2020 en favorisant l'implantation de 80 % des nouveaux ménages dans les aires TOD, en poursuivant le développement des réseaux de transports collectifs (Train de l'Est, Train de l'Ouest, SLR sur le pont Champlain, prolongement du métro), en multipliant les voies réservées aux autobus sur les grands axes de circulation, en accélérant le déploiement du réseau cyclable et en bonifiant les aménagements pour piétons. Pour ce faire, mettre à contribution tous les leviers financiers disponibles, tels que les outils de tarification du stationnement, afin d'accroître suffisamment le financement des transports collectifs et répondre ainsi aux besoins supplémentaires évalués à 240 M\$ dans le Plan de transport.

Aménager la ville

Créer une ceinture verte et bleue autour du territoire de la métropole.